

## AVIS

Les organisations syndicales représentées au sein de la Formation Spécialisée rattachée au Comité Social d'Administration Spécial Départemental demandent que l'instance soit renommée Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT). Cette dénomination permettra de continuer à bénéficier d'une lisibilité de la part des personnels qui connaissent déjà le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et remettra ainsi en avant la sécurité et les conditions de travail, cette dimension étant actuellement masquée par le sigle CSA-DS-FS.